

AVEC LES OUTILS À DISPOSITION, COMMENT ATTEINDRE LES OBJECTIFS DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ? ENSEIGNEMENTS DE LA TABLE-RONDE DU 20 NOVEMBRE 2018

Dans une période de débat budgétaire sur les aides allouées à la rénovation énergétique et à la veille de l'annonce de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, Énergies et Avenir, association représentant l'ensemble des professionnels des systèmes à eau chaude pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire, a organisé une table ronde le mardi 20 novembre 2018, intitulée « *Avec les outils à disposition, comment atteindre les objectifs de rénovation énergétique ?* ». Le Président de l'association, **Philippe Méon** a rappelé en introduction que l'association préconisait des solutions de rénovation énergétique avant tout fondées sur l'efficacité énergétique et les gains en économies d'énergie primaire et de CO₂. Ainsi, les systèmes de chauffage à eau chaude jouent un rôle central dans la rénovation énergétique car ils sont en mesure d'accueillir toutes les énergies, y compris les énergies renouvelables, et s'appuient sur des produits innovants tels que les chaudières hybrides ou la cogénération. Les études menées par Énergies et Avenir ont ainsi démontré que, de manière générale, le remplacement du générateur entraîne un gain de performance d'au moins 40%.

Cet événement a été l'occasion pour **Marjolaine Meynier-Millefert** (députée de l'Isère et co-animatrice du Plan de Rénovation), **José Caire**, Directeur villes et du territoires durables à l'Ademe, **Anne-Lise Deloron**, Directrice adjointe du Plan Bâtiment Durable et **Pierre-Louis François**, Président du directoire du groupe Atlantic d'échanger sur leurs retours d'expériences afin d'identifier les meilleurs moyens d'atteindre l'objectif de 500.000 rénovations par an fixé par le Plan Climat.

Le budget alloué à la rénovation énergétique ne peut pas être l'unique réponse aux objectifs du quinquennat

- **Un budget conséquent mais pas toujours suffisant.**

Le débat s'est ouvert avec cette déclaration de Nicolas Hulot lors de sa démission : « *On veut rénover 500 000 passoires thermiques. Or, on a baissé de moitié les moyens pour rénover ces bâtiments. Je sais déjà, au moment d'acter ce plan de rénovation, que l'on ne pourra pas atteindre les objectifs* ». La députée Meynier-Millefert a précisé que même si l'ex ministre ne parlait à ce moment-là que du CITE, il était vrai que certaines études préconisaient davantage de budget pour atteindre les objectifs de rénovation énergétique. La députée a souligné que le budget actuel prévu par le gouvernement – 14 milliards - était déjà conséquent et qu'il fallait travailler sur des propositions innovantes pour atteindre ces objectifs ambitieux.

- **Le budget n'est pas le seul moteur de la rénovation énergétique**

Cependant, comme l'a souligné Anne-Lise Deloron, la question du financement n'est pas toujours le principal obstacle pour avoir recours à des travaux. Elle cite ; à l'appui d'un récent travail mené par le Plan Bâtiment Durable et la Caisse des Dépôts relatif à la rénovation des bâtiments éducatifs, l'exemple du secteur tertiaire où la question des moyens existe mais est moins mise en avant. En effet, la question méthodologique est avancée comme le premier frein rencontré par les collectivités.

Cette analyse est rejointe par celle de José Caire qui souligne que dans l'enquête TREMI de l'Ademe, il est démontré qu'1/3 des maisons ont fait l'objet de travaux pour un total de 59 milliards de dépenses avec une moyenne de 12.000 euros dépensés par travaux. Malgré ce budget conséquent, 75 % de ces travaux n'ont pas permis de changer de classe de DPE. C'est bien que le budget n'est pas le seul moteur de la rénovation énergétique.

- **Avant tout, la rénovation énergétique nécessite des aides stables**

Selon Pierre-Louis François, la solution réside dans la stabilité et la simplicité des aides qui instaurent une confiance dans les dispositifs. La filière est par nature longue, donc l'innovation, qui permet la performance énergétique et la

réduction des consommations, se diffuse lentement jusqu'aux particuliers. Une stabilité et une visibilité des dispositifs incitatifs et réglementaires également appelée de ses vœux par le Plan Bâtiment Durable.

Faire de la rénovation énergétique un sujet de société

- **Miser sur l'information des ménages**

Dans une étude réalisée par Opinion Way en septembre dernier auprès du grand public, apparaît un chiffre désarmant : 78 % des interviewés ignorent l'existence des aides fiscales disponibles. Selon José Caire, l'enjeu n'est pas que les ménages soient des experts de la rénovation énergétique, mais qu'ils sachent où aller et qui contacter pour obtenir des renseignements. C'est l'objectif de la campagne F.A.I.R.E. qui simplifie la perception des dispositifs d'accompagnement public et met sous une bannière commune l'ensemble des acteurs publics et privés. Anne-Lise Deloron complète : « *Notre vraie ambition c'est que la rénovation ne soit plus l'affaire d'une administration mais un sujet de société. Il convient dès lors de poursuivre la grande campagne de sensibilisation et d'information à l'égard des français et en même temps, de susciter la mise en mouvement des acteurs économiques* ». Et cela passe par la stimulation des initiatives privées – notamment pour lutter contre la précarité énergétique avec un objectif de 75 000 rénovations de passoires thermiques détenues par des ménages modestes, en complément de l'action menée par l'Anah – et une « *alliance* » entre acteurs et entre filières à laquelle elle appelle Pierre-Louis François à se joindre.

- **La massification et la prise en charge des précaires comme conditions sine qua none**

Pour Marjolaine Meynier-Millefert, vulgariser la rénovation énergétique passe par sa massification, et pour cela, il convient de distinguer les démarches volontaires pour lesquelles F.A.I.R.E est tout à fait adéquate car une grande part d'autonomie est laissée aux ménages ; et les publics précaires pour qui la rénovation n'est pas du tout une priorité car le problème du reste à charge est bloquant. Pour aller chercher ces précaires, la « prime CITE » dont l'Anah aura la charge apparaît alors comme une solution pertinente.

Pierre-Louis François fait observer à cette occasion qu'« *Il n'y a pas une bonne solution comme il n'y a pas une bonne énergie* ». Il faut rentrer dans l'analyse objective cas par cas, en fonction des situations et des moyens, et pas dans les formules toutes faites voire la confrontation idéologique. Pour être efficace, il faut rechercher les systèmes optimisés, ce qui mettra légitimement les particuliers en confiance et déclenchera les travaux.

Les enjeux multiples liés aux choix des travaux

- **Cibler les travaux pour gagner en sobriété énergétique**

L'enquête menée en septembre par Opinion Way porte un éclairage préoccupant sur la rénovation énergétique des logements : 43 % des interrogés ont eu froid dans leur logement au cours du dernier hiver ; 57 % des 18-24 ans estiment nécessaires les travaux de rénovation énergétiques dans leur logement... Il y a donc urgence, et, très largement, ces interviewés « sont preneurs » de rénovation énergétique, pour des raisons évidentes de confort, d'économie, ou d'écologie. Selon Pierre-Louis François, les observations de l'enquête TREMI sont à la fois une explication logique de ces constats mais à la fois bien surprenantes. En effet, la ventilation est un poste majeur et pourtant l'étude montre que très peu de ménages ont recours à des travaux à ce niveau-là. Idem pour l'eau chaude, un besoin incompressible dans chaque logement, qui peut être source d'importants gains d'économies d'énergie. Il est rejoint par José Caire pour qui les travaux, adaptés à chaque habitat doivent répondre au triptyque « *sobriété, efficacité et énergies renouvelables* » pour contribuer à l'objectif majeur de la neutralité carbone.

- **La sortie des fenêtres du CITE est contestée**

Pour Marjolaine Meynier-Millefert, la sortie des fenêtres du CITE est une erreur car c'est un poste d'économie d'énergie important, et si l'ancien système était perfectible, il devrait à présent être recentré sur les simples vitrages pour un montant forfaitaire de 100 euros, issu d'une concertation avec les professionnels. Pour Anne-Lise Deloron, les enjeux liés au choix des travaux relèvent plus généralement du climat et des grandes orientations de la France pour les années à venir à travers la Stratégie Nationale Bas Carbone et la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

- **Les enjeux de santé et de confort, nouveaux leviers pour la transition énergétique ?**

Pour conclure Pierre-Louis François souligne qu'il serait erroné de faire croire aux ménages qu'il existe des solutions miracles de « bâtiments à énergie positive » qui permette de tendre vers des consommations énergétiques nulles. De son côté Marjolaine Meynier-Millefert tient à souligner que les enjeux de santé et de confort peuvent vraiment faire la différence et apporter un effet levier pour démarrer des travaux.

Contact :

BCW pour Énergies et Avenir

Tania CHEMTOB – 01 56 03 14 20 – tania.chemtob@bcw-global.com

A propos d'Énergies et Avenir : L'association *Énergies et Avenir* représente l'ensemble des professionnels des systèmes à eau chaude pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Elle réunit les fournisseurs d'énergie, les entreprises du bâtiment, de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien, ainsi que les fabricants et distributeurs d'équipements. Six Français sur dix sont équipés avec ce type de chauffage. La filière chauffage à eau chaude représente aujourd'hui un chiffre d'affaires de 90 milliards d'euros et emploie 300 000 personnes en France.